



## Quartier de Seine : questions et remarques soulevées par les représentants de l'association Bon Vivre Quartier de Seine

Sujets abordés	Questions et remarques de l'association Bon Vivre Quartier de Seine.	Interlocuteurs privilégiés	Réponses apportées
Voiries, stationnement, circulations	Demande d'implanter un passage piéton à l'angle des rues Eugénie Eboué et Olympe de Gouge.	Ville : Services Techniques Municipaux	Cette traversée est d'ores et déjà inscrite dans les documents de conception ; de façon plus générale, la circulation et les traversées vont faire l'objet d'une réflexion à l'échelle du Quartier de Seine.
	Peut-on envisager des systèmes permettant de limiter au mieux la vitesse sur la rue Eugénie Eboué ?	Nexity	Il est déjà prévu qu'un plateau soit installé afin d'abaisser la vitesse sur le tronçon.
	Peut-on réaliser une place dépose-minute devant la pharmacie et la boulangerie ?	Ville, Nexity	Un plan d'implantation des dépose-minute sur la ZAC est en cours de réalisation. Un premier dépose-minute sera créé devant la pharmacie à très court terme.
	Sortie de parking dangereuse rue Olympe de Gouge devant le L6 ou le L7 : demande soit d'installer un miroir, soit de modifier la place de stationnement voiture en stationnement 2 roues permettant une meilleure visibilité.	Ville	La conversion de cette place de stationnement voiture en emplacement pour les deux-roues est en cours de réalisation et devrait être finalisée très prochainement.
Sécurité, surveillance	Demande de mise en service d'une caméra de vidéosurveillance à l'angle des rues Eugénie Eboué et Olympe de Gouge (un mât serait existant).	Ville : DSI, Police Municipale (PM)	Il est dans un premier temps nécessaire de faire installer la fibre optique sur le site : ce branchement est en cours par la Direction des Services Informatiques.
	La présence d'une boîte de nuit face à la ZAC Parc d'Affaires (3 rue Bergson) occasionne des nuisances nocturnes.	Ville : Gestion Urbaine de Proximité, PM	Cet établissement se situe sur Bords de Seine, la Ville va toutefois faire le nécessaire pour faire respecter la quiétude des riverains.
Commerces, activités et services	Suite au départ de la banque installée sur Bords de Seine, il n'y a pas de point de retrait, un DAB est-il prévu ?	Ville : Développement Economique	La Ville travaille actuellement à l'installation d'un DAB sur la ZAC PSA au niveau de l'avenue des Grésillons.



## Quartier de Seine : questions et remarques soulevées par les représentants de l'association Bon Vivre Quartier de Seine

	<p>Le cabinet médical annoncé sur le lot L1 est en réalité un cabinet dentaire ; les habitants regrettent fortement qu'il n'y est pas de médecin généraliste/pédiatre exerçant sur la zone.</p>	<p>Ville : Dev. Eco et Nexity</p>	<p>La Ville partage cette inquiétude avec les habitants du quartier et travaille avec Nexity pour l'arrivée d'un généraliste au sein du cabinet.</p>
	<p>L'association propose un projet d'espace collaboratif orienté sur les nouvelles TIC, qui permettrait de renforcer également les liens sociaux entre habitants du quartier, et pourrait se greffer à une pépinière de start-up.</p>	<p>Ville : Dev. Eco, Urbanisme et Nexity</p>	<p>Ce projet a été entendu, la Ville et Nexity sont disposés à échanger sur ce projet avec les riverains et membres de l'association.</p>
	<p>L'arrivée de nouveaux commerces de proximité type fleuriste, pressing, coiffeur, boucher et fromager est très attendue.</p>	<p>Ville et Nexity.</p>	<p>Il reste encore des espaces commerciaux non attribués sur les lots B1, B5 et B0 ; et s'il est encore trop tôt dans le projet pour l'attribution de ces fonds de commerces ; ce souhait sera pris en compte par la Ville et Nexity.</p>
	<p>Le parc n'est pas suffisamment éclairé la nuit.</p>	<p>Nexity, Ville : Réseau</p>	<p>La Ville a déjà procédé à la demande de raccordement du kiosque situé dans le square de la DS auprès du concessionnaire : une fois ce raccordement effectué, le reste du parc pourra être éclairé.</p>
	<p>Demande de conserver si possible les arbres (peupliers) rue Kramnick.</p>	<p>Ville : Aménagement</p>	<p>L'inventaire faune/flore, réalisé dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement de la ZAC, a révélé que l'essence concernée est le peuplier noir qui a ici atteint son espérance de vie se situe de 50-60 ans et qui ne peut être déplacé. Cet alignement d'arbres est implanté sur un lot qui a vocation à être cédé à un opérateur immobilier dans le cadre de la ZAC du parc d'affaires. La mise en œuvre du projet urbain prévoit d'importantes surfaces plantées en cœur d'îlot et en alignement sur la nouvelle rue Kramnick, permettant d'assurer une richesse végétale.</p>



## Quartier de Seine : questions et remarques soulevées par les représentants de l'association Bon Vivre Quartier de Seine

	<p>La qualité de la placette située devant la Gare des Grésillons est à reconsidérer :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un marché pourrait-il être implanté ?</li><li>• Peut-on ajouter de l'éclairage ?</li></ul>	<p>Ville : Services Techniques Municipaux</p>	<p>La Ville travaille actuellement sur un projet de marché sur la place.</p> <p>Lors de la réalisation de la ZAC Bords de Seine, l'éclairage de la place a été étudié et dimensionné en conséquence. Nous allons étudier la possibilité de renforcer l'éclairage de cette place avec l'aménageur de cette ZAC.</p>
Vie sur le Quartier de Seine	<p>Le quartier n'est pas relié au reste de la Ville ; quand est-il du projet de ligne de bus à haut niveau de service ?</p>	<p>Ville, CD92, RATP</p>	<p>La Ville a formulé auprès du STIF à plusieurs reprises le besoin d'une liaison bus structurante reliant le Quartier de Seine à la gare SNCF d'Asnières. Le STIF, en lien avec la RATP, s'est saisi de cette demande et veillera à la mettre en place à une échelle plus large.</p>
	<p>Une annexe de la police municipale est un engagement de la municipalité, et un besoin réel sur le quartier, qu'en est-il ? (problèmes de stationnement en pleine rue sur Bords de Seine, problème de cambriolages, ...)</p>	<p>Ville : Cabinet du Maire</p>	<p>L'installation d'une antenne de police sur le quartier Bords de Seine reste une priorité pour la Ville : un travail interservices, est en cours.</p>
	<p>Plusieurs fois, les travaux sur les ZAC ont été constatés à des heures (ou des jours) inappropriés : avant 7h du matin, le samedi etc.</p>	<p>Nexity</p>	<p>L'aménageur a prévenu et mis en garde une nouvelle fois tous les promoteurs et les entreprises travaillant sur le site. Une recherche de l'entreprise ayant enfreint le règlement est en cours en vue de sanctions plus lourdes.</p>